

« Fiche de paie, miroir social »

Le grand flou du brut au net

Etude du Club Landoy, septembre 2025

La fiche de paie est le mensuel le plus lu par les Français. Elle doit sa popularité à sa dernière ligne, les salariés l'ouvrant en priorité pour consulter le salaire net qui figure tout en bas. C'est le premier résultat de notre étude d'opinion, menée auprès d'un échantillon de 1000 actifs salariés du secteur public et du secteur privé, inédite par sa méthodologie.

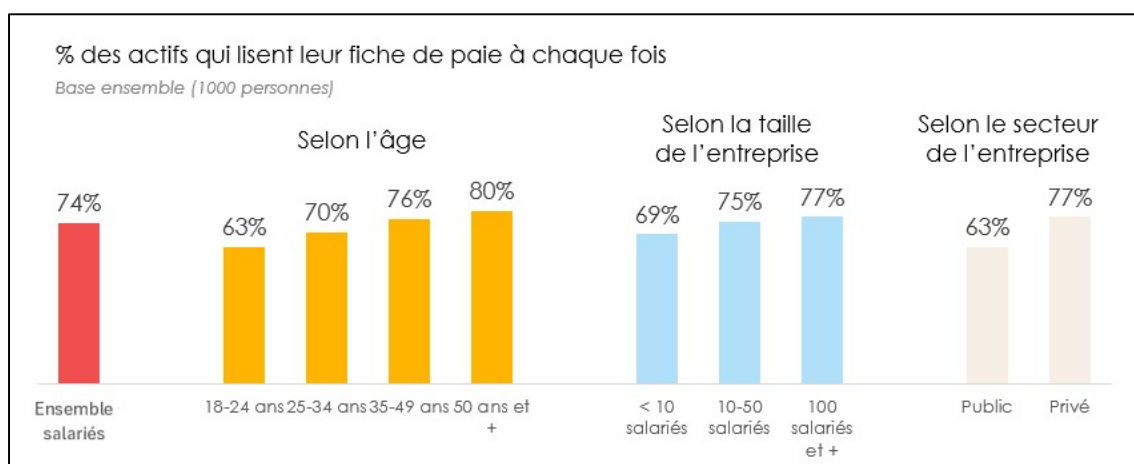
Les réponses aux questions sur les multiples lignes de la fiche de paie révèlent des incompréhensions et des erreurs d'interprétation. Elles font apparaître un flou autour des cotisations sociales et du salaire brut, traduisant une méconnaissance du fonctionnement de notre modèle social par les salariés.

Au moment où la Sécurité sociale s'apprête à fêter ses 80 ans, renforcer la pédagogie sur son fonctionnement auprès des actifs, et plus largement de l'ensemble des citoyens, s'impose pour le Club Landoy comme un chantier prioritaire pour faire perdurer un système auquel ils sont attachés.

Une fiche de paie très populaire, mais peu claire

La fiche de paie est le mensuel le plus lu par les Français. Elle est consultée chaque mois à sa réception par 74% des actifs salariés, soit en moyenne 15 millions de Français sur les 20 millions d'actifs salariés que compte notre pays. La fréquence de lecture mensuelle se renforce nettement avec l'âge (10 points d'écart entre les + 50 ans et les 25-34 ans), avec la taille de l'entreprise (8 points d'écart entre les entreprises de + 100 salariés et celles de -10 salariés) et selon la nature du secteur (14 points d'écart entre les salariés du privé et ceux du public). Autrement dit, plus le salarié est âgé, plus il travaille dans une grande entreprise, qui plus est dans le privé, plus il consulte régulièrement sa fiche de paie.

Fréquence de lecture de la fiche de paie par catégories



La fiche de paie doit sa popularité à sa dernière ligne. En effet, c'est le salaire net que lisent, en premier, les actifs qui la consultent : 83% vont directement regarder le salaire net, loin devant le salaire brut (6%), le montant de l'impôt prélevé à la source (5%) ou les RTT et congés payés (3%).

Passé ce réflexe immédiat de lecture, la compréhension globale de la fiche de paie et sa cinquantaine de lignes s'avère ardue. Selon notre étude, 71% des salariés estiment que leur fiche de paie est difficile à comprendre, contre seulement 29% qui considèrent cela facile. Si le salaire effectivement versé sur le compte en banque et l'impôt sur le revenu prélevé sont faciles à comprendre pour respectivement 91% et 74% des sondés, les sigles et termes utilisés (39%) le sont beaucoup moins.

Ainsi, 44% des sondés avouent être incapables de repérer des éventuelles erreurs dans leur fiche de paie. En définitive, la fiche de paie est un document populaire et familier, mais dont la compréhension se complique dès que l'on s'aventure au-delà de sa dernière ligne.

Entre les lignes, une méconnaissance de la logique et des mécanismes du modèle social

Au-delà de la compréhension globale de la fiche de paie, notre étude s'est appuyée sur ce document unique, miroir de notre modèle social, pour tester la connaissance de celui-ci par ses principaux contributeurs, les salariés. Malentendus et incompréhensions s'accumulent entre les lignes que nous remontons depuis le salaire net, tout en bas, jusqu'au coût total employeur, tout en haut.

1. L'usage et le montant des cotisations restent un mystère pour beaucoup

Une majorité (55%) des salariés avoue rencontrer des difficultés à comprendre la contrepartie des prélèvements obligatoires figurant sur la fiche de paie, cette proportion s'élève même à 64% dans les entreprises de moins de 10 salariés. Quant aux cotisations inscrites sur la fiche de paie, seuls 13% des salariés déclarent toutes les comprendre, tandis que 66% disent n'en comprendre que quelques-unes et 20% aucune.

Si l'usage des cotisations n'est pas clair pour la plupart des salariés, leur ordre de grandeur ne l'est pas non plus. Pour l'évaluer, nous avons demandé aux sondés de classer les grandes familles de cotisations (retraite, maladie, chômage, famille, accidents du travail) par poids dans leur fiche de paie : seuls 37% des sondés placent correctement les retraites en première place, tandis que les réponses « ne sait pas » arrivent en tête pour le deuxième et troisième choix.

Classement des grandes familles de cotisation par importance

Quelles sont à votre avis – sans regarder votre fiche de paie – les cotisations les plus élevées ?
Base ensemble (1000 personnes) / plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%

	■ Bonne réponse	■ Mauvaise réponse	En premier	En deuxième	En troisième
Les cotisations Retraite			37%	21%	19%
Les cotisations Maladie			32%	19%	14%
Les cotisations Chômage			20%	20%	19%
Les cotisations Famille			6%	8%	10%
Les cotisations Accidents du travail			5%	6%	9%
NSP				26%	29%

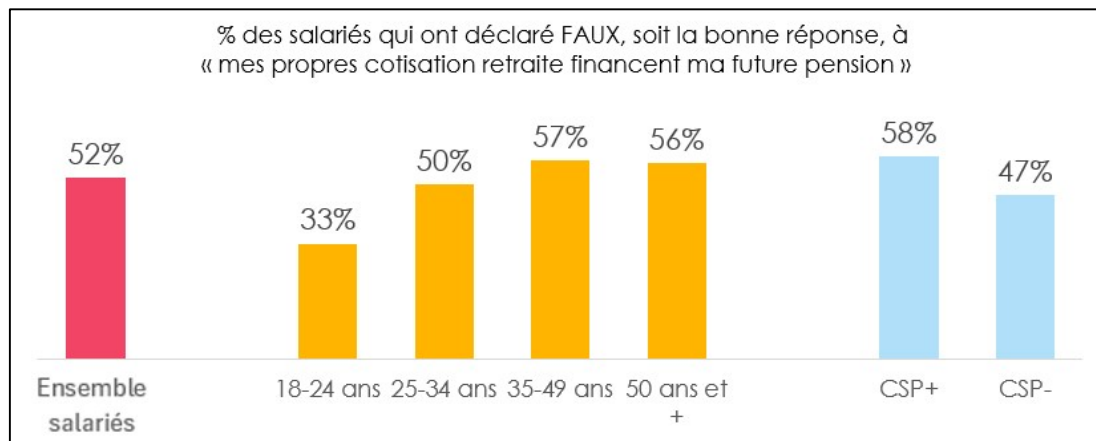
2. La logique même du modèle social par répartition semble méconnue

Nous avons voulu tester plus finement la compréhension du modèle social en donnant la possibilité aux sondés de répondre par « vrai / faux / ne sait pas » à des affirmations concernant quelques lignes spécifiques de la fiche de paie.

Ainsi, 68% des sondés pensent « avoir accès à l'assurance maladie grâce à [leurs] cotisations santé », alors même que cet accès est universel. Il s'agit d'un droit qui est certes financé par les cotisations mais qui n'est pas conditionné à leur versement.

Plus surprenant, seule une très courte majorité (52%) des sondés a conscience que ses propres cotisations retraites ne financent pas sa future pension de retraite. Sur les 48% restants, 37% pensent l'inverse et 11% ne savent pas répondre. Autrement dit, malgré un débat public récurrent sur la question, la moitié des salariés ne comprend pas la logique intergénérationnelle et par répartition qui régit notre système de retraites. La segmentation des réponses apportées à cette affirmation fait d'ailleurs apparaître un fort clivage entre les âges : seuls un tiers (33%) des moins de 25 ans répondent correctement à la question posée, alors qu'ils sont une majorité (56-57%) chez les plus de 35 ans à savoir qu'ils ne financent pas leur future pension de retraite par leurs propres cotisations. L'écart de 11 points entre les réponses des CSP+ et des CSP- interpelle également.

Réponses détaillées à la question sur la nature du financement des retraites

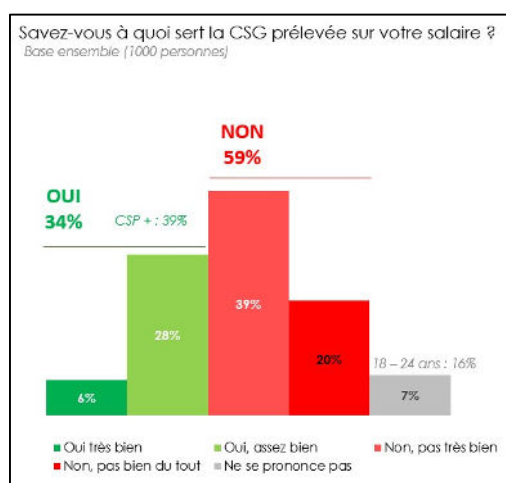


Par ailleurs, 65% des sondés ne pensent pas (35%) ou ne savent pas (30%) que leur salaire contribue au financement des syndicats et du patronat (ligne « Contribution au Dialogue Social »). Enfin, 65% des sondés ignorent que des contributions pour le logement figurent sur leur fiche de paie (ligne « Participation de l'Employeur à l'Effort de Construction » (PEEC), plus connu sous le « 1% logement »).

3. La CSG ou la « Confusion Sociale Généralisée »

La contribution sociale généralisée pourrait presque être rebaptisée « Confusion Sociale Généralisée » tellement elle fait figure de mystère aux yeux des salariés. De fait, notre étude révèle que 59% des sondés avouent d'eux-mêmes ne pas savoir à quoi sert la CSG prélevée sur leur salaire.

A quoi sert la CSG ? Distribution des réponses apportées



Par ailleurs, seulement 20% des salariés ont conscience de contribuer au remboursement de la dette publique via leur fiche de paie alors qu'une partie de la CSG y est consacrée et qu'une ligne entière y est dédiée. Cette dernière correspond à la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS).

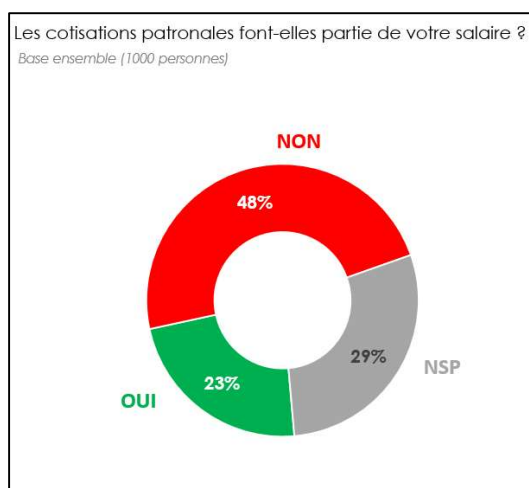
Cette méconnaissance de la CRDS et de l'usage de la CSG, contribution pourtant la plus importante prélevée sur leur salaire, doit être d'autant plus prise au sérieux au moment où les questions budgétaires et les interrogations sur le financement futur de notre modèle sont au cœur du débat public.

Le salaire brut, victime collatérale du grand flou entre cotisations sociales salariales et patronales

Nous avons aussi voulu savoir si les salariés parviennent à faire la différence entre les cotisations sociales salariales et patronales et, par prolongement, entre leur salaire net, leur salaire brut et le coût total pour l'employeur. Le résultat révèle un grand flou qui s'étend du bas au haut de la fiche de paie.

Notre étude dévoile que la différence entre cotisations sociales patronales et salariales n'est pas claire pour 45% des sondés. En creusant cette question, 48% des salariés pensent que les cotisations patronales, qui figurent pourtant sur leur fiche de paie, ne font pas partie de leur salaire, alors que 23% pensent l'inverse et 29% ne savent pas répondre à la question.

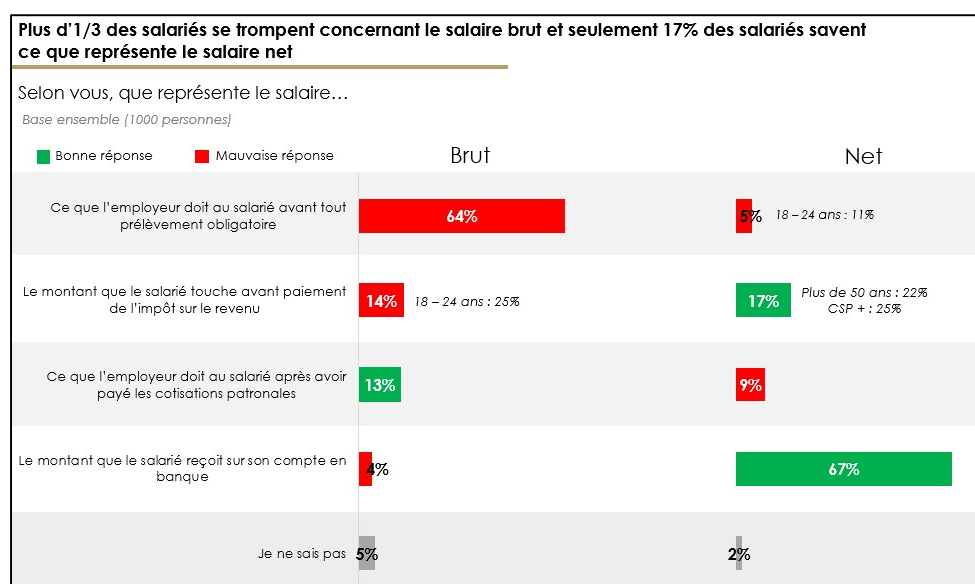
Perception des cotisations patronales



Le grand flou autour des cotisations sociales patronales et salariales a logiquement des répercussions majeures et négatives sur la compréhension des différents niveaux de salaires. La compréhension du salaire net se vérifie à grande échelle : 84% des sondés le définissent comme « le montant que le salarié

reçoit sur son compte en banque » (67%) ou encore « le montant que le salarié touche avant paiement de l'impôt sur le revenu » (17%) - les deux réponses étant jugées valables. En revanche, seuls 13% des sondés définissent le salaire brut comme « ce que l'employeur doit au salarié après avoir payé les cotisations patronales ».

Salaire brut et salaire net soumis au test des définition



Le fait que 64% des salariés pensent que le salaire brut correspond à ce qui est dû par l'employeur « avant tout prélèvement obligatoire » nous apparaît être la conséquence directe du flou qui règne autour des cotisations sociales. Si les cotisations sociales patronales sont juridiquement définies comme étant à la charge de l'employeur ; d'un point de vue économique elles impactent directement la rémunération du salarié puisqu'elles s'ajoutent à son salaire brut dans le coût total pour l'employeur. Par ailleurs, ces cotisations sociales patronales garantissent bien au salarié des droits sociaux.

L'idée que les cotisations sociales patronales sont étrangères au salaire, alors qu'elles figurent sur la fiche de paie, tend ainsi à les invisibiliser, jusqu'à considérer qu'elles ne représentent pas un prélèvement obligatoire pour l'employeur.

Par conséquent, ce flou autour de la définition du salaire brut est problématique à plusieurs égards : 1) il fausse les négociations salariales basées sur le seul salaire brut, 2) il éclipse le co-financement des droits sociaux du salarié par son employeur, et 3) il biaise la perception du salarié sur son coût total pour l'employeur. Ce dernier point se vérifie dans notre étude puisque seuls 50% des salariés ont conscience de percevoir sur leur compte en banque la moitié de ce qu'ils coûtent à l'employeur, tandis que les autres surestiment (32%) ou sous-estiment (18%) ce rapport.

Enfin, 63% des salariés se disent attachés au système de protection sociale tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

L'importance de travailler à l'amélioration de la culture économique et financière des Français, aussi bien pour éveiller les responsabilités individuelles que pour renforcer les solidarités collectives, apparaît donc au Club Landoy être un chantier devenu prioritaire au moment où la Sécurité sociale souffle ses 80 bougies.